

## Bachelier : assistant social

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies (HD)</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 108 Philosophie I			
Ancien Code	SOAS1B08	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAS1080		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons <b>Adrian SANCHEZ</b> (sancheza@helha.be) HELHa Campus Montignies <b>Adrian SANCHEZ</b> (sancheza@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) <b>Adrian SANCHEZ</b> (sancheza@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve <b>Stéphane GODEFROID</b> (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à approcher la Philosophie à travers un apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propres à la discipline.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques.
- II. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet.
- III. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS1B08A	Philosophie I	30 h / 2 C
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS1B08A	Philosophie I	30 h / 2 C
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS1B08X	Philosophie I	30 h / 2 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B08A	Philosophie I	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS1B08A	Philosophie I	20
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS1B08A	Philosophie I	20
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS1B08X	Philosophie I	20
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B08A	Philosophie I	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : [social.mons@helha.be](mailto:social.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie I			
Ancien Code	7_SOAS1B08A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS1081		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Adrian SANCHEZ</b> ( <a href="mailto:sancheza@helha.be">sancheza@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de philosophie (unité 1) est une introduction à l'histoire de la philosophie avec les auteurs et courants qui ont marqué son développement. Le cours permet de se familiariser à cette discipline par l'apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propre à la philosophie.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- i. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques.
- ii. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet.
- iii. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées.
- iv. Ressituer les philosophes et leurs oeuvres dans le contexte historique qui les ont vu naître.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Introduction à la démarche philosophique.
- Approche de quelques courants majeurs.
- Réflexion sur notre société.
- Panorama des idées philosophiques (les idées philosophiques à travers l'histoire : Antiquité ; Moyen Âge ; Renaissance ; Philosophie classique ; Les Lumières ; XIXe siècle et XXe siècle).
- Modules thématiques (logique et argumentation, convictions et connaissance, débat philosophique...).

#### Démarches d'apprentissage

Exposés ex cathedra. Vidéo et lecture de textes en lien avec le cours seront demandés régulièrement: ce travail à domicile sera exploité lors du cours suivant.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances de remise à niveau sont organisées en fonction de la demande des étudiants.

Des questions de révision sont fournies en vue de préparer l'examen.

## Sources et références

Les sources et références bibliographiques sont proposées au cours, sur connectED et dans le syllabus.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Seront déposée sur la plateforme ConnectED:

- Syllabus
- Portefeuille de lecture
- Bibliographie complémentaire
- Documents divers (vidéos, documentaires, etc...)
- Ressources Internet (liens web, podcast...)

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

- Production journalière à déposer sur connectED au fur et à mesure (la présence et participation en classe est requise) et à rassembler dans un portfolio à remettre le dernier jours de cours. Pondération : 20% de la note finale.
- Examen écrit portant sur la connaissance de la matière. Pondération : 80% de la note finale.

Une feuille de route reprenant des explications, des consignes et un échéancier sera présenté en classe et déposé sur ConnectED.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20			Trv	20
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	80

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Pour toutes les sessions, en cas de certificat médical, d'examen non présenté ou de portfolio non remis dans les temps impartis, l'ensemble de l'UE est considérée comme « non présenté » ce qui entraîne automatiquement un échec pour l'ensemble de l'évaluation.

En cas d'échec à l'évaluation du Q1 (cote inférieure à 10/20), l'ensemble de l'évaluation devra être représentée à la session suivante, c'est à dire examen et portfolio.

Il n'y aura pas d'examens reprogrammés pendant la session en cours.

Pour les étudiants arrivant en cours d'année, pour les étudiants crédits résiduels, les modalités d'évaluation restent identiques avec la possibilité de rattraper les productions journalières dans le portfolio selon les consignes données au cours.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).